



# Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile (RLRQ, Chapitre T-11.2)

**TABLEAU COMPARATIF AVANT ET APRÈS**

Exigences applicables aux taxis, à Uber et Eva AVANT la loi	Exigences applicables à tous en vertu de la Loi	Gains à prévoir — Efficacité / Efficience / Contrôle
<p><b>POUR DEVENIR CHAUFFEUR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de chauffeur de taxi (Pocket number) délivré par SAAQ ou BTM               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Permis de classe 4C délivré par la SAAQ                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 mois d'expérience avec permis classe 5</li> <li>- Test visuel et examen médical</li> <li>- Examen théorique</li> </ul> </li> <li>› Vérification du certificat d'absence d'antécédents judiciaires auprès d'un corps policier via la SAAQ ou le BTM</li> <li>› Formations obligatoires selon territoire (entre 7 et 150 h)</li> </ul> </li> <li>• Chauffeur Uber               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Permis de classe 4C délivré par la SAAQ</li> <li>› Vérification du certificat d'absence d'antécédents judiciaires auprès d'un corps policier via Uber</li> <li>› Formation donnée par Uber (35 h)</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>LES EXIGENCES POUR DEVENIR CHAUFFEUR SERONT DÉSORMAIS LES MÊMES POUR TOUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de conduire de classe 5</li> <li>• Expérience de conduite 12 mois (classe 5)</li> <li>• Vérification du certificat d'absence d'antécédents judiciaires auprès d'un corps policier</li> <li>• Preuve de formation gouvernementale réussie               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Ne pas avoir l'obligation d'utiliser un antidémarrreur éthylométrique</li> </ul> </li> </ul> <p>La SAAQ délivre une autorisation par l'émission d'une pièce d'identité avec photo et le répondant fournit un document contenant, entre autres, une photo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation obtenue auprès d'un seul organisme, la SAAQ ou le répondant</li> <li>• Possibilité de faire la demande en ligne à la SAAQ<sup>1</sup></li> <li>• Équité des exigences pour l'ensemble des chauffeurs</li> <li>• Réduction des frais</li> <li>• Retrait de la classe de permis 4C, y compris le suivi médical</li> <li>• Uniformisation du nombre d'heures de formation</li> </ul>
<p><b>POUR AUTORISER SON AUTOMOBILE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxi : Être titulaire d'un permis de propriétaire de taxi délivré par la CTQ               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Antécédents judiciaires validés par la CTQ</li> <li>› Vérification mécanique annuelle obligatoire chez un mandataire SAAQ</li> <li>› Plaques T, TR, TS ou TB pour les taxis délivrées par SAAQ</li> <li>› Admissibilité du véhicule (caractéristiques à l'entrée, année/modèle, empattement, etc.) fixé par règlement ou par le BTM pour Montréal</li> </ul> </li> <li>• Uber               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Plaque de véhicule de promenade</li> <li>› Vérification mécanique annuelle obligatoire par un mécanicien certifié</li> <li>› Admissibilité du véhicule par le projet pilote Uber (caractéristiques à l'entrée, année/modèle)</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>LES EXIGENCES POUR AUTORISER SON VÉHICULE SERONT DÉSORMAIS LES MÊMES POUR TOUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaque de véhicule de promenade ou commercial</li> <li>• Admissibilité du véhicule par règlement (caractéristiques à l'entrée, année/modèle, empattement, pas de système antidémarrage, etc.)</li> </ul> <p>La SAAQ et le répondant délivrent une autorisation sous forme d'une vignette qui servira à la fois de repère visuel pour la clientèle et le contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification mécanique réalisée chez un mandataire SAAQ               <ul style="list-style-type: none"> <li>› Lors d'un contrôle sur route</li> <li>› Après un certain nombre de kilomètres ou selon l'âge du véhicule</li> <li>› Autorégulation – plainte ou dénonciation par un client</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retrait de la plaque T, TR, TS ou TB</li> <li>• Contribution d'assurance équitable</li> <li>• Retrait de la vérification mécanique annuelle obligatoire</li> <li>• Autorisation auprès d'un seul organisme, la SAAQ ou le répondant</li> <li>• Plus besoin de faire des allers-retours à la CTQ et à la SAAQ</li> <li>• Possibilité de faire la demande en ligne à la SAAQ<sup>1</sup></li> <li>• Uniformisation des exigences pour l'ensemble des véhicules</li> <li>• Réduction des frais pour l'autorisation d'un véhicule</li> </ul>

15 juillet 2020

Les usagers sont au cœur de la réforme de taxi. Voici quelques-uns des avantages dont ils vont bénéficier :

- des services efficaces et modernes;
- une offre de service plus souple pour les résidents des plus petites municipalités et la clientèle vulnérable qui dépend du taxi pour ses déplacements essentiels.

1. Lorsque les systèmes seront en place.